



Lettre des élus FSU du CT de l'UCA n°8 – septembre 2017

Conformément à leurs engagements, les élus FSU au Comité Technique de l'UCA vous adressent un compte-rendu de leurs interventions suite au CT qui s'est tenu ce jeudi 7 septembre 2017.

1-Politique d'accès aux parkings centre ville

Nous avons demandé qu'il ne soit pas obligatoire d'avoir une préconisation du médecin de prévention pour que des dérogations temporaires d'accès soient accordées aux femmes enceintes. Ces dérogations doivent être accordées de droit dès lors qu'il y a un avis médical, sans nécessairement recourir à l'avis du médecin de prévention. Cela a été accepté.

Nous nous sommes étonnés qu'il faille avoir au moins 3 enfants à déposer à l'école ou au collège pour bénéficier d'une dérogation temporaire d'accès. Pourquoi pas 2 ?

Les agents qui ne sont plus en poste n'auront plus de badge d'accès aux parkings contrairement à ce qui pouvait parfois encore exister.

2-Modalité de retrait des jours de congés non pris

Cette question n'a pas donné lieu à un vote mais à premiers échanges.

L'administration fait le constat que nombre d'agents cumulent des congés depuis des années. Or, ces congés ne sont pas éligibles au CET. Ils restent stockés, mais peuvent être perdus en cas de mutation. L'idée est de permettre à ces agents de bénéficier de ces congés sur une période allant de 1 à 3 ans ; à l'issue de cette période, ces congés non pris seraient perdus.

Rappelons que les élus FSU sont les seuls à s'être prononcés contre la délibération votée en mai sur le temps de travail à l'UCA. Celle-ci contient pourtant de nombreuses régressions : mise en place de cycles de travail, obligation de déposer tous ces congés, hormis 5, avant le 31 août, application restrictive du droit à CET, retrait de jours de congés suite à arrêt maladie plus défavorable qu'auparavant, etc..

Sur la forme, la FSU s'étonne que le document qui nous a été remis propose d'exiger de chaque agent qu'il s'engage à prendre ses congés, cet engagement figurant à son dossier administratif. Sur le fond, nous sommes pour que chaque agent puisse bénéficier de l'intégralité de ses droits à congés. D'autres solutions doivent être envisagées que celle du retrait.

3- Versement des primes aux nouveaux arrivants à l'UCA

Il s'agit ici d'une mesure technique, autorisant l'UCA à verser des primes aux collègues recruté(e)s cette année (réussite concours ou mutation). Les discussions n'ayant pas encore abouti sur les nouveaux montants versés à l'UCA aux Biats, le montant versé aux nouveaux collègues correspond aux

montants minimum versés précédemment à l'UBP ou à l'UDA. Les agents percevront un complément rétroactif une fois les négociations achevées (nous espérons en octobre).

Rappelons que la FSU demande une application rétrospective au 1^{er} janvier 2017 pour tous les agents de l'UCA, et des montants minimum de 300 € pour les C, 400 € pour les B, et l'alignement sur la situation la plus favorable pour les A.

Le président confirme que l'objectif est de parvenir à une présentation de la politique indemnitaire des Biats pour le CT du 24 octobre, ce qui permettra de faire les versements rétroactifs. De nouvelles propositions seront faites par l'administration lors des prochains groupes de travail, après le vote unanime contre du CT du 16 mai.

Vote : 15 Pour (4 FSU, 3 FO, 1 UNSA, 1 CFDT, 6 SNPTES) 3 abstentions (3 SNPTES)

4-Evolution de l'organigramme de la DIL

Le nouvel organigramme, selon la présentation qui nous en a été faite, a pour objectif d'assurer une meilleure visibilité, une maintenance plus simple au niveau gestion immobilière, une gestion plus efficace du helpdesk. 3 secteurs ont été définis : Santé, Campus, Centre-ville.

La FSU avait pointé plusieurs problèmes à la suite de la réunion organisée avec les agents et en présence de certains élus du CT ou du CHSCT : l'isolement de certains agents ; le malaise suscité par les relations entre un supérieur hiérarchique et les agents ; problème sur l'utilisation des véhicules, certains agents ayant été obligés d'utiliser leur propre véhicule dans le cadre de leurs missions.

Deux autres élus (FO et SNPTES) ont souligné l'existence de sérieuses problématiques managériales, de comportement irrespectueux de supérieurs hiérarchiques, de la nécessité pour certains d'être mieux formés. Certains agents ont fait part de leur sentiment de ne pas être traités de la même façon que leurs collègues. Il est donc demandé une égalité de traitement.

Mathias Bernard constate qu'il y a des problèmes de management sur la logistique qui ne sont pas propres à l'UCA mais qu'on retrouve ailleurs. Mais l'administration dit être extrêmement attentive sur ces questions de management et de relationnel.

Explication de vote par la FSU. Le président nous demande d'approuver ce nouvel organigramme. Or, nous n'avons pas eu les documents avant la séance. De même, nous pointons des problèmes, signalés par les autres élus, même s'ils ne sont pas directement liés à l'organigramme. Nous nous abstiendrons, le refus de vote n'étant pas possible pour l'instant, en attendant la rédaction d'un nouveau règlement intérieur.

Vote

Pour : 10 ; Abstentions : 8 (dont 4 FSU)

5-Cartographie des emplois

La présentation qui nous est faite dit qu'il s'agit d'avoir une photographie des ressources humaines.

La FSU est intervenu pour rappeler sa position. Dans ces cartographies ou référentiels métiers, on parle de compétences, de métiers, de fonctions mais jamais de statuts ! Le résultat, c'est que plutôt que de déboucher sur la reconnaissance de l'écart statuts missions, ces cartographies et référentiels aboutissent à ce que l'on entérine le fait qu'un agent C puisse faire des missions de B, qu'un agent B fasse des missions de A ou qu'un A fasse des missions de A+.

On nous dit que cela doit aider les agents dans leur carrière, dans leur mobilité. Mais quels progrès ont été faits en terme de requalifications de postes, en termes de mobilité interne, en termes de promotions

ces dernières années ?

Même si cela peut avoir un intérêt prospectif, cela a aussi des aspects que la FSU critique.

Un élu du SNPTES a ajouté que la cartographie devrait répertorier les inadéquations entre les postes occupés en termes de grades ou catégories, et les besoins réels.

Mathias Bernard a répondu que la cartographie ne se substitue pas à la politique d'emploi de l'établissement. Ce n'est qu'un outil, qui peut d'ailleurs intégrer d'autres indicateurs.

6-Questions diverses

BIATSS assurant des formations : L'UCA a mis en place l'an dernier une charte des formateurs et dans le même temps a supprimé la possibilité d'assurer une partie des heures de formations faites par les BIATSS sur leur temps de travail. La FSU a demandé si, comme le VP RH l'avait indiqué lors d'un CT cet été, des exceptions sont envisagées, permettant à certains agents de continuer d'assurer des formations au sein de l'UCA, sur leur temps de travail. Si oui, sur quels critères ?

Madame Barry (Responsable RH) a répondu que l'administration n'avait été saisie que de seulement deux demandes d'exception de collègues demandant à continuer d'assurer ces formations sur leur temps de travail, au vu de l'importance de celles-ci pour les nécessités de service. **Nous encourageons les collègues concernés à faire également une demande d'exception auprès du service formation.**

La FSU a également souhaité savoir si les agents devant assurer de telles formations devaient nécessairement poser une demi-journée de congés ou si le décompte se faisait par heure, pour ne pas les pénaliser. Il nous a été répondu que le décompte se faisait à l'heure.

Martine Barry a également confirmé que le décompte des heures d'enseignement serait global, à l'issue des enseignements, et donnerait lieu à un retrait proportionnel de demi-journées de congé : si un agent effectue 2h d'enseignement par semaine pour un total de 24h sur 12 semaines, il se verra retirer 3 journées et demi de congé.

Situation au LMGE : La FSU signale que des travaux sont programmés ici à partir de novembre. Une partie des collègues ne déménagerait pas pendant les travaux, ce qui donne lieu à des inquiétudes concernant notamment les nuisances sonores, l'émission de particules et poussières à proximité des bureaux et salles de travail ou encore l'immobilisation du matériel scientifique pendant les travaux.

Campagne d'emplois : Le Président a annoncé que la campagne d'emplois des BIATSS sera validée lors du CA du 8 décembre. Pour la campagne d'emploi des Enseignants-chercheurs, c'est le Conseil d'administration du 27 octobre qui délibérera.

Le CT de l'Université sera donc consulté à ce moment là conformément aux prérogatives du CT.

La FSU sera vigilante et n'acceptera pas le gel prévisible de postes supplémentaires pour se conformer à la doctrine budgétaire courante étrange les Universités grâce à un système d'attribution des moyens qui ne tient aucun compte des besoins académiques, démographiques, en nombre d'emplois, de rémunérations et des conditions d'exercice.

Concernant la procédure de recrutement, la FSU estime qu'il y a eu plusieurs problèmes sur les mutations des EC l'an dernier. Il faudrait faire respecter la loi. Il faut que le Conseil académique respecte les textes et donc favorise les demandes de mutations faites par certains enseignants-chercheurs, notamment pour des raisons familiales.

Mathias Bernard dit qu'il faut effectivement respecter la loi et le droit à mutation mais qu'il y a des problématiques spécifiques avec la politique scientifique de l'établissement qui fait qu'il y a des profils de postes particuliers, qui ne permettent pas la mutation de tous.

Un représentant RH déclare qu'il est faux de dire que le Conseil académique (CAC) ne respecte pas la loi.

Un représentant FSU confirme que dans un cas très précis, le CAC n'a pas respecté les règles pour une demande de mutation relevant d'une des 3 priorités légales de mutation.

Pause méridienne pour les agents de la BCU : Intervention de la FSU

Lors du CT du 16 mai, comme son compte-rendu le confirme, le Président avait fait une synthèse des différentes modifications demandées concernant le temps de travail à l'UCA. Parmi celles-ci, je cite : « Temps de pause méridienne : 45 mn à 2h avec un régime dérogatoire à la BCU qui sera rappelé par un courrier du Directeur de la BCU aux agents concernés. »

Or, les personnels de la BCU ont eu la très désagréable surprise de recevoir une note de rentrée du directeur qui dit : « Le temps de restauration, incluant le temps de pause, ne doit pas être inférieur à 30 minutes et supérieur à 2 heures. Il s'agit là encore d'une tolérance pour l'année 2017-2018. Cette tolérance prendra fin l'année prochaine. »

Le représentant FSU a donc demandé ce qu'il en est des engagements pris lors du CT ou des groupes de travail ou échange avec la Vice présidente « climat social et conditions de travail » ! Qu'en est-il de la prise en compte des nécessités de service ? Qu'en est-il de la prise en compte du fait que de très nombreux autres établissements, et pas seulement des BU, donnent la possibilité aux agents de prendre, s'ils le souhaitent, une pause de 30 minutes ? Nous avons donc demandé que les engagements pris soient renouvelés **et qu'on les fasse respecter.**

En lien avec cette question de la pause méridienne, FO remarque qu'il y a certains services où l'on oblige les agents à avoir une pause de 1h30 à midi.

Tous les compte-rendus de CT et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : <http://www.snasub.fr/spip.php?article1422>

Pour toute question concernant ce Comité Technique ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, contactez les élus et correspondants des syndicats FSU de l'UCA.

Claude Mazel
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire section science SNESUP UBP
mazel@isima.fr

Eric Panthou
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire académique Snasub-FSU
Eric.panthou@uca.fr
06.62.89.94.30

Blaise Pichon
Élu FSU Comité Technique (suppléant)
Blaise.pichon@uca.fr

Loïc Chabot
Élu FSU Comité Technique (suppléant)
Loic.chabot@uca.fr

Antonio Freitas
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire SNESUP IUT
antonio.freitas@uca.fr

Abdel Belkorchia
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
abdel.belkorchia@uca.fr

Natacha Demanget
Élue FSU Comité Technique (titulaire)
nathacha.demanget@uca.fr

Jean-François Brugère
Élu FSU Comité Technique (suppléant)
j-f.brugere@uca.fr

Frédéric Chausse
Élu FSU Comité Technique (suppléant)
frederic.chausse@uca.fr

Martial Noël
Élu FSU Comité Technique (suppléant)
martial.noel@uca.fr